

Le 9 avril 1766, le cardinal Castelli écrivait à Mgr Briand : " Pour enlever toute difficulté touchant la subsistance et l'existence du Chapitre, malgré les malheurs qu'il a éprouvés, un Bref Pontifical que vous recevrez déclarera positivement qu'il n'a pas cessé d'exister et ne peut s'éteindre à cause du manque de revenu, mais qu'il doit être maintenu dans l'état où il est maintenant, sauf seulement le service des chanoines et leur assistance à quelques-unes des fêtes les plus solennelles de l'église cathédrale ou d'une autre par vous désignée. Quant au nombre des chanoines, Sa Sainteté paraît d'avis qu'il n'est pas à propos de rien changer pour le moment." <sup>1</sup>

D'un autre côté, le gouvernement anglais ne voulut pas permettre le rétablissement du Chapitre, malgré toutes les démarches que fit Mgr Briand. Le 30 octobre 1767, Carleton, si bien disposé d'ailleurs, et si vraiment ami de l'évêque, écrivait à Lord Sherburne : " On m'a demandé de compléter le Chapitre, mais j'ai fait des difficultés à le permettre." <sup>2</sup>

Le chanoine de la Corne, fait vicaire général par Mgr Briand, en 1767, continuait d'être l'agent du chapitre de Paris. Il écrit de Maubec le 9 mars 1769 :

---

l'on veut en savoir davantage, il n'y a qu'à se procurer l'ouvrage de l'abbé Adolphe Michaud, intitulé : *Généalogie des Familles de la Rivière-Ouelle*, avec une introduction historique par l'abbé Alphonse Têtu.

Pour moi, cet ouvrage est non seulement utile et intéressant, mais il est très bien fait et peut servir de modèle.

1 — Document cité par M. Edm. Langevin dans *François de Laval*, page 253. Il est aussi fait mention du Bref de la même date, page 254.

2 — The clergy anxious to complete the Chapter, but in the meantime, he has put them off. Two parties exist among the Clergy, the natives of old France and the natives of Canada. It would be judicious to give the latter what advantages there are. Cramahé écrivait plus tard : The French clergy regard the Canadian clergy with contempt." *Archives d'Ottawa*.